

Commune de SAINT-MICHEL
SUR RHONE

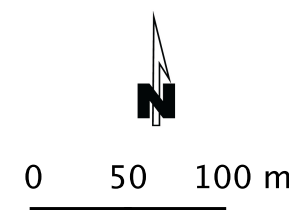
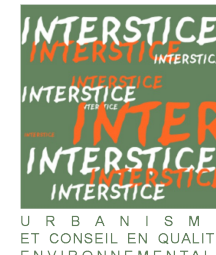
Modification simplifiée n°1

Pièce n°4b

Zonage et Servitudes d'Utilité Publique au 1/4000

INTERSTICE SARL
Urbanisme et conseil en qualité environnementale

Valérie BERNARD
30 Avenue Général Leclerc
38200 Vienne
Tél : 04 74 29 95 60
contact@interstice-urba.com



[A] Zonage réglementaire du PLU

■ Périmètre de protection de captage immédiat (AS1)

■ Péri-mètre de protection de captage rapproché (AS1)

■ Péri-mètre de protection de captage éloigné (AS1)

■ Site inscrit (AC2)

• • Zone inondable – Plan de Surfaces Submersibles (EL2)

 Servitude relative aux chemins de fer (T1)

===== Servitude de halage et de marchepied (EL3)

⚡ Servitude relative au transport d'électricité (I4)

- - - Voie ferrée

 Construction non cadastrée positionnée à titre indicatif par le bureau d'études

A titre informatif : les servitudes T6 et T7 grèvent également le territoire de Saint-Michel sur Rhône mais ne sont pas matérialisables sur le plan de zonage

